



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

Liste des documents à fournir aux services municipaux de l'Enfance 2016-2017

Afin que le dossier d'inscription annuel de votre enfant soit complet, vous devez fournir les documents suivants:

1. la fiche de renseignement dûment remplie
2. la fiche sanitaire de liaison
3. la fiche d'inscription aux services municipaux
4. Autorisation parentale
5. la fiche de vœux remplis par l'enfant pour son inscription aux NAP
6. le règlement intérieur signé par l'enfant et ses parents
7. 2 photos d'identité récentes de l'enfant
8. l'attestation d'assurance extrascolaire
9. l'attestation CAF avec le quotient familial ou l'avis d'imposition des parents, une attestation employeur des deux parents ou une attestation d'inscription au Pôle Emploi.

Les dossiers d'inscription sont à retourner au service bureau de la régie /inscriptions du Service enfance par mail, dans la boîte aux lettres de l'hôtel de ville ou à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture de celle-ci.

A noter : *Aucune inscription ne sera prise en compte par téléphone. Les enfants ne seront définitivement inscrits que lorsque le dossier d'inscription sera complet.*